



LE VATICAN AVANT LE DEUX-CENT-SOIXANTIÈME-SIXIÈME PAPE

par **HENRI LEVART**

La chapelle Sixtine ayant dévoilé son secret, le 13 mars 2013, notre collaborateur, Henri Levart, se livre à un bref survol de l'histoire de la papauté.

Pourquoi le siège de la papauté se trouve à Rome

Le choix de Rome s'explique par le martyre qu'y subirent les apôtres Pierre et Paul. L'Église de Rome n'avait pas plus de poids au départ que celle de Corinthe, d'Antioche, de Nicomédie, ou de Sparte... Les prêtres élargissaient alors un collège et son président. Le titre d'évêque est apparu au II^e siècle et il n'y avait pas d'évêque suprême. Simple au fil du temps, le prestige de Rome s'accrut en raison de l'aide théologique et du secours prodigués aux communautés orientales les plus pauvres. Puis l'expansion de la religion nécessita un centre de coordination, une structure juridique.

Surgit l'axiome : « **Pierre fut le vicaire du Christ, l'évêque de Rome est le vicaire de Pierre** ».



Constantin I^{er} présentant un modèle de la ville à Marie

La conversion de l'empereur Constantin et de la population romaine accéléra la mutation juridico-politique.

Comment le titre de pape apparut et comment il fut réservé à l'évêque de Rome

C'est au IV^e siècle qu'apparaît le titre de pape. Décerné d'abord à d'autres évêques, il sera dorénavant réservé à l'évêque de la Ville Éternelle. Le souvenir des premiers papes martyrs s'estompe. Le christianisme primitif a pris fin. L'Église catholique est désormais proclamée « *catholique, apostolique et romaine* ».

Au fur et à mesure des conciles territoriaux, œcuméniques, des débats internes, des intrigues, des conflits et rapprochements avec les royautés, des concordats, l'autorité apostolique va se consolider.



Mosaïque de la basilique Saint Clément, Rome, XII^e siècle. D'après l'inscription que comprend cette mosaïque, il s'agit d'une représentation de l'Église. Celle-ci est figurée par la croix du Christ, avec douze colombes qui représentent les apôtres, tandis que l'arbre de la croix se développe en de nombreuses volutes comme autant d'Églises qui n'en forment qu'une seule.

La primauté du pape sera définitivement consacrée par le concile Vatican I qui proclame en 1870, sous le pontificat de Pie IX, le dogme de l'**infaillibilité pontificale**.

La répression des schismes et hérésies

Les papes eurent, dès les premiers temps, fort à faire pour tenter de les éradiquer, ce à quoi ils ne parvinrent pas toujours.

Ce fut d'abord le **gnosticisme**, tradition du monde antique qui, perpétuée durant les premiers temps de l'ère chrétienne, affirmait que seuls peuvent échapper à la condition matérielle les hommes qui possèdent la connaissance. Pour le gnostique, les hommes sont des âmes divines emprisonnées dans le monde matériel.

Vinrent l'**arianisme** qui nie la consubstantialité du Père et du Fils et le **nestorianisme** qui distingue deux natures en Jésus, l'une humaine, l'autre divine.

Fait remarquable : le nestorianisme compte aujourd'hui encore cent mille adeptes à travers le monde.

La première hérésie issue du christianisme occidental fut le **pélagianisme** qui affirme la prépondérance du libre arbitre de l'homme sur le péché originel.

Rome combattit plus tard l'hérésie des **iconoclastes**, due aux empereurs byzantins qui s'opposèrent à toute représentation iconographique de la divinité et firent systématiquement détruire toutes les images qui, dans les églises ou les livres, représentaient le Christ et les saints.

La lutte contre l'hérésie vaudoise, apparue au XII^e, allait durer sept siècles. Les **Vaudois** prônaient le retour à la pauvreté évangélique et reconnaissaient aux laïcs, hommes et femmes, le droit de prêcher, y compris sur la voie publique.

La répression fut menée par Innocent III, élu pape en 1198 à 37 ans, et ne s'acheva qu'en 1848. Il reste encore aujourd'hui vingt mille Vaudois.

L'Église évangélique vaudoise est toujours membre de l'Alliance mondiale réformée et de la Conférence des Églises.

Les **Cathares** ou **Albigéois**, qui étaient hostiles à l'opulence du clergé, d'abord combattus par la prédication, furent féroce-ment réprimés par Honorius III, pape de 1216 à 1227.

Le jansénisme.

La longue querelle théologico-politique avec les jansénistes, hostiles à l'absolutisme, dura du XVI^e au XVIII^e siècle. Y furent mêlés Louis XIV et quatre papes : Urbain VIII, Innocent X, Alexandre VII, Clément IX.



Anne Charbonnière de La Torre torturée. 1658.



Faut-il enfin rappeler les persécutions, dragonnades, meurtres dont furent victimes les **protestants** après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 ?



Les dragonnades. Copie d'une gravure d'époque (Carnavalet)

Faut-il rappeler l'œuvre criminelle de l'Inquisition ?



Ne peut-on parler de précolonialisme à propos des neuf croisades, et de la



La prise de Jérusalem en 1099 lors de la 1^{ère} Croisade

spoliation des Indiens d'Amérique, menée sous couvert d'évangélisation ?



L'intransigeance

Dans ce domaine, rappelons la condamnation :

- du philosophe **Giordano Bruno** - brûlé vif à Rome en 1600,
- de l'astronome **Copernic** par Paul V en 1616,
- de son émule, **Galilée** par le tribunal de l'Inquisition en 1633,
- du mathématicien philosophe **Blaise Pascal**, proche des jansénistes, en raison de son recueil « *Les provinciales* ».



C'est cette intransigeance qui amène un **Lamennais**, à quitter les ordres quand le Vatican dénonce ses écrits sur la séparation de l'Église et de l'État, sa critique de la compromission entre le haut clergé et l'État, ses prises de position en faveur du peuple.



Combien d'ouvrages, de recherches n'ont-ils pas été mis à l'**Index** – qui n'a été aboli qu'en 1966, cependant que d'autres formes de censure persistent – et ne sont-ils pas aujourd'hui encore ?



Après la Seconde Guerre mondiale et la Libération, ce fut avec l'aval de Rome, la décision de l'épiscopat français de mettre un terme à l'expérience des **prêtres ouvriers**.



Dans le même registre, Jean-Paul II, à plusieurs reprises, fit connaître son opposition doctrinale à la théologie de la Libération.



Le gallicanisme

Quoique la France soit considérée comme la fille aînée de l'Église, le catholicisme français afficha par intermittence une certaine indépendance à l'égard du Saint-Siège.

Au début du VI^e siècle, après la conversion de Clovis, celui-ci et ses descendants firent en sorte d'organiser une Église franque qui se référerait uniquement au pouvoir monarchique. En 549, les évêques français refusèrent d'assister au concile convoqué par le pape Vigile. Après la tentative avortée de Richelieu d'instituer un patriarcat indépendant, ce fut le conflit avec Louis XIV et la lettre du clergé au souverain pontife, rédigée par Bossuet à propos de la « *régale temporelle* » c'est-à-dire du droit qu'avaient les rois de France de percevoir le revenu des évêchés et archevêchés devenus vacants. Le monarque exigea d'Alexandre VII une réparation humiliante suite à une injure faite à l'ambassadeur de France.

En 1309, à cause des troubles survenus en Italie, la papauté était venue s'installer à **Avignon** dans un palais forteresse acheté à une princesse italienne.



Huit papes y résidèrent. La papauté continua à diriger la ville jusqu'à la Révolution française. Immédiatement avant la Révolution, le Comtat Venaissin vota le rattachement à la France, confirmé par décret l'année suivante.

Les circonstances du sacre de Napoléon sont bien connues. Pie VII avait condamné la constitution civile du clergé durant la Révolution française. Présent à Notre-Dame de Paris, il put seulement bénir les couronnes que Napoléon prit lui-même sur l'autel pour les poser sur son front et sur celui de Joséphine. Par suite du refus du pape d'annuler le mariage de Jérôme Bonaparte, l'armée française occupa Rome annexant les États pontificaux. Pie VII emprisonné à Savonne puis à Fontainebleau excommunia Napoléon. C'est la Restauration qui rétablira l'ordre ancien.

Les mœurs

La **pornocratie pontificale** est le nom donné à la période de 904 à 964 où Rome et la papauté, « *irréprochables* » sur le plan liturgique, « *subirent la domination de femmes débauchées* ». La période fut aussi marquée par des actes de cruauté et des sacrilèges. Elle n'a pas compté moins de douze papes :

- Serge III (904-911),
- Anastase III (911-913),
- Landon (913-914),
- Jean X (914-928),
- Léon VI (928-929),
- Etienne VII (929-931),
- Jean XI fils du pape Serge III (931-935),
- Léon VII (936-939),
- Etienne VIII (939-942),
- Marin II (942-946),
- Agapet II (946-955) ;
- Jean XII, élu pape à 16 ans, le plus débauché, (955-963).

Qui ne connaît l'histoire sulfureuse des **Borgia** ? Calixte III, pape de 1455 à 1458, créa cardinaux plusieurs membres de sa famille dont son neveu qui, en 1492, âgé de 25 ans, devint pape sous le nom d'Alexandre VI.

Il eut plusieurs enfants illégitimes dont Lucrece Borgia, qui allait donner son nom à un drame de Victor Hugo.



Lucrece Borgia ?
Bartolomeo Veneto

C'est sous son pontificat qu'eut lieu la découverte de l'Amérique. C'est lui qui ordonna l'évangélisation sauvage du continent récemment conquis ! À signaler, par contre, le comportement humaniste des jésuites.

Les mesures antijuives



Juifs portant la rouelle condamnés au bûcher.
Manuscrit médiéval.

Elles furent prises très tôt, dès les conciles mérovingiens.

En 533, sous Jean II (le premier à changer de nom lors de son élection) : interdiction des banquets mixtes.

En 535, sous Agapet I^{er} : interdiction des mariages mixtes ; interdiction d'exercer les fonctions de juge ou de percepteur sur les populations chrétiennes.

En 538, sous Vigile : taxation de la restitution à leurs maîtres juifs des esclaves évadés.

En 541, perte de la totalité des esclaves pour tout juif qui essayerait d'en convertir un.

En 581-583, sous Pélage II : confirmation de l'interdiction de sorties publiques entre le Jeudi Saint et Pâques.

En 614, sous Boniface IV : interdiction d'exercer des fonctions militaires ou publiques sur les chrétiens.

En 626-627, sous Honorius I^{er}, extension de cette interdiction à toute charge publique.

Le pape Jean-Paul II a cru devoir entamer une procédure de béatification de Pie XII dont le comportement lors de la déportation et de l'extermination des juifs par les nazis suscite encore l'indignation.

Considérés au cours des siècles comme **déicides**, les juifs ne furent guère épargnés. Cette accusation ne fut retirée des textes catholiques, et encore de façon partielle, que tout récemment.

Et maintenant ?

Vatican II, inauguré par Jean XXIII, commencé en 1962, achevé sous Paul VI, a ouvert la voie à nombre de novations attendues. Il y est souvent fait allusion, sans réelles applications.



Le nouveau pape, François, la Curie sauront-ils s'en inspirer et concrétiser les espérances, accompagner les croyants, leurs mouvements engagés pour un monde meilleur et pour l'émancipation humaine ? ■